

## CONTRAT DE PRIVATISATION DU CAMPING DES VIGNES- ANNEE 2025

### RESPONSABLE REPRESENTANT LE GROUPE :

Structure :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays : France

Tél/Port :

Email:

Par le présent contrat est conclu la privatisation (location intégrale) du camping des vignes au profit du responsable susmentionné.

Cela correspond à l'occupation pour un maximum de 20 personnes de l'ensemble du site, par l'utilisation :

- Du bloc sanitaire,
- De la tente de groupe de 50m<sup>2</sup>,
- Des tentes :
  - « Cassis » : pour 4 personnes (1 lit double et 2 lits simples superposés)
  - « Cerise » : pour 4 Personnes (1 lit double et 2 lits simples superposés)
  - « Châtaigne » : pour 4 personnes (2 lits doubles)
  - « Grenade » : pour 6 personnes (2 lits doubles et 2 lits simples)
- De la caravane « Prune » pour 2 personnes (1 lit double)
- De l'ensemble des structures de jeux, dont la piscine.

Et ce pour la période du :

Date d'arrivée : ...../..... /..... à partir de : 16h

Au :

Date de départ : ...../ ...../..... jusqu'à : 11h



**TARIFS NUITEE** : location de 2 nuits minimum obligatoires

	<b>Basse Saison :</b>	<b>Haute Saison :</b>
<b>CAMPING 20 PERS</b>	du 18/04 au 17/07 et du 24/08 au 04/10	du 18/07 au 23/08
<b>PRIX NUITEE</b>	300 €	450 €

Pour toute personne supplémentaire (au dessus de 20 pers) : tarif : 10€/pers/nuit

**Attention ! Site optimisé et déclaré pour 20 personnes, une présence plus importante peut amener à des difficultés, qui seront sous la responsabilité du présent signataire (privatisation du site).**

**ATTENTION** : N'est pas incluse, et donc à ajouter, la taxe de séjour ! Cette dernière est de 0,29€/adulte/nuitée.

#### **TARIFS OPTIONS :**

Il est rappelé que le site est loué en parfait état de propreté et de fonctionnement et devra être restitué dans les mêmes conditions, sauf à opter pour certaines options.

Les lits sont faits dans chaque hébergement pour l'arrivée sur site. Chaque tente et espace commun couvert dispose de l'ensemble du matériel et des produits nécessaires à la réalisation du ménage. Le bloc sanitaire dispose de papier toilette, de liquide vaisselle et d'éponges.

**L'ensemble du site devra être rendu en parfait état de fonctionnement et de propreté, autant les hébergements que les espaces communs intérieurs (tente, bloc sanitaire) et extérieurs.**

Le site étant privatisé, la gérante ne sera amenée à venir sur site qu'en fin de séjour où en cas de besoin (changement de bouteille de gaz, entretien de la piscine).

#### **Option ménage bloc sanitaire journalier : 50€/jour**

A la demande, la gérante pourra venir réaliser le nettoyage du bloc sanitaire 1\*/jour.

#### **Option ménage fin de séjour : 400€/site ou 50€/espace (50€/hébergement, 50€ pour la tente de groupe, 50€ pour le bloc sanitaire, 50€ pour les espaces extérieurs)**

A la demande, la gérante pourra prendre en charge le ménage de fin de séjour de l'intégralité du site intérieur et extérieur. Elle pourra également ne s'occuper que de certains aspects (bloc sanitaire, hébergement particulier, espace extérieur).

#### **Option lit bébé : 5€/nuit ou 20€/semaine**

#### **Option literie : remplacement linge de lit en cours de séjour : 15€/lit**

*D'autres options peuvent être envisagées (location groupe électrogène, frigo dans tente de groupe....), n'hésitez pas à nous en parler, nous chercherons les solutions pour répondre à vos besoins.*

**COUT TOTAL SEJOUR :**

<b>NB NUITEES BS</b>	
TARIF NUITEE BS	
<b>COUT NUITEES TOTAL BS</b>	
<b>NB NUITEES HS</b>	
TARIF NUITEE HS	
<b>COUT NUITEES TOTAL HS</b>	
<b>COUT NUITEES</b>	
COUT PERS SUP	
MENAGE BLOC	
LIT BEBE	
MENAGE FIN DE SEJOUR	
<b>COUT TOTAL AVEC OPTIONS</b>	

**PRIX PREVISIONNEL TOTAL DU SEJOUR** (Hors options et/ou modifications en cours de séjour):.....

**Montant de l'acompte** (30% coût prévisionnel du séjour, à régler à la réservation) :.....

**Taxe de séjour : tarif nuitée/adulte 0,29€ soit**.....

CHEQUE DE CAUTION : d'un montant de 2000€.

**Mode de règlement :**       Chèque bancaire à l'ordre de « SAULIERE Emilie Camping des vignes »  
 Espèces                       Virement bancaire                       CB via KE-Booking

**Le solde de votre séjour sera payable la veille du départ. La réservation n'est effective qu'après le versement de 30% d'acompte du montant total du séjour**

Occupant : Signature précédée de « lu et approuvé » :

*La signature du présent contrat vaut acceptation de l'ensemble des conditions générales de vente détaillées ci-après.*

L'ensemble des conditions générales de vente est disponible via le lien : [https://53307273-e169-41fb-a72c-199434041021.filesusr.com/ugd/70c31a\\_0e28eca8e3f848f2a14b838e44573ca1.pdf](https://53307273-e169-41fb-a72c-199434041021.filesusr.com/ugd/70c31a_0e28eca8e3f848f2a14b838e44573ca1.pdf)

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les réservations s'effectuent uniquement par le biais du contrat de réservation. Le contrat de réservation doit nous être renvoyé accompagné d'un acompte de 30% de la somme totale prévisionnelle du séjour dans un délai de 7 jours.

A la réception de votre contrat de réservation et de l'acompte, nous vous ferons parvenir une confirmation de réservation. Le solde de votre séjour sera payable la veille du départ.

## Annulation de séjour

- En dehors de ces cas de force majeure, pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date d'arrivée, nous retiendrons l'équivalent de 30% du séjour. Entre 30 et 8 jours avant le séjour, 60% du montant du séjour vous sera facturé. Pour tout séjour annulé dans les 7 jours précédant la date d'arrivée, interrompu ou non consommé pour quelque raison que ce soit, aucun changement de date ne sera proposé et la totalité du montant du séjour réservé sera redevable.

- En cas de départ anticipé, les dates figurant sur votre contrat de réservation feront foi pour le paiement du solde du séjour. Aucune assurance annulation n'est disponible.

- Les annulations doivent nous parvenir par lettre recommandée ou par voie internet avec accusé de réception.

**L'arrivée sur le site du camping doit avoir lieu à partir de 16h00, et le départ avant 11h00**

## Assurance responsabilité civile obligatoire

Tout client doit être assuré par sa propre assurance responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, d'incendie, d'intempéries et de cas d'incident relevant de la responsabilité du client.

## Les animaux ne sont pas autorisés sur le site

Pour la privatisation du camping, un chèque de caution de 2000€ pour le site, son environnement et ses infrastructures ; et un chèque de 400€ pour le ménage pourront vous être demandés en fin de séjour en cas d'anomalie constatée en fin de séjour.

**L'ensemble du site et de ses infrastructures**, fait l'objet d'un état des lieux à l'entrée et la sortie du groupe. Toute anomalie doit être signalée à l'arrivée. **En cas de manque de matériel et/ou de dégradation du site (tentes et leurs aménagements, bloc sanitaire, des extérieurs, des jeux, de la piscine....) le chèque de caution de 2000€ déposé à la réservation du site sera encaissé.**

Tout problème en cours de séjour doit être déclaré pour être solutionné au plus vite.

**Le nettoyage est à la charge du locataire.** En fin de séjour en cas de ménage incomplet un chèque de ménage sera réclamé, selon les tarifs détaillés plus haut dans l'option ménage en fin de séjour.

## Réclamation

Toute réclamation éventuelle pendant ou à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 15 jours suivant votre séjour. Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

**Piscine** (accessible de mi juin à mi septembre, en fonction de la météo): La piscine est accessible de 10h à 20h, sauf cas de force majeure. Les Propriétaires rappellent à leurs hôtes **l'absence de surveillance de la piscine**. Son usage est réservé uniquement aux personnes séjournant au camping des vignes, et aux Propriétaires et leurs ayant droits. **L'usage de la piscine par les enfants est sous l'entière surveillance et responsabilité de leurs parents**. Les usagers de la piscine s'engagent à : - respecter les règles d'utilisation précisées par affichage - ne pas se baigner après avoir utilisé une crème ou huile solaire, et à faire leur maximum pour respecter la qualité de l'eau. - à utiliser un maillot réservé uniquement à l'usage de la baignade - à utiliser leurs propres serviettes de bain - respecter la quiétude de chaque utilisateur, en évitant tous jeux bruyants et cris intempestifs. Il est conseillé à tout utilisateur de la piscine d'être couvert par une assurance Responsabilité Civile défense et recours. Les propriétaires déclinent toute responsabilité en cas d'accident. Les propriétaires, sur manquements répétés, peuvent retirer l'autorisation qu'ils ont préalablement accordée sans dédommagement quel qu'il soit.